



PRÉFET DES PYRÉNÉES- ATLANTIQUES

Liberté
Égalité
Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FÊTES DE BAYONNE - POINT DE SITUATION SUR LES ÉVÉNEMENTS DE LA NUIT DU JEUDI 27 AU VENDREDI 28 JUILLET 2023

à Pau, le 28 juillet 2023

A J+1, le poste de commandement interservices (PCI) réalise un point de la situation des événements qui se sont déroulés en cours de nuit. Des bilans sont ainsi réalisés concernant les dispositifs de sécurité, de secours et des contrôles hygiène/sécurité des commerçants sédentaires et ambulants.

1. Ambiance générale de la nuit.

La nuit s'est déroulée dans une ambiance bon enfant avec une fréquentation légèrement inférieure à la nuit précédente.

Le sous-préfet de Bayonne et le directeur de Cabinet du Préfet ont inspecté l'ensemble du dispositif de sécurité au cours de la nuit.

2. Dispositif de sécurité mis en place pendant la nuit.

2.1. Tableau de synthèse de l'activité.

Dispositif de sécurité		
	Nombre	Suites données
Interpellations par la Police nationale	1 interpellation pour port d'arme blanche et détention de stupéfiants	1 garde à vue

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État
et de la communication interministérielle

Pôle communication (réservé à la presse)

• En journée :
Tel : 05 59 98 24 50 | 06 26 14 12 79
pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

• En soirée, de 18h30 au lendemain 8h et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h (astreinte communication) :
Tel : 06 15 20 31 38
pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64    

Contrôles effectués par la Gendarmerie nationale autour du périmètre des fêtes	450 véhicules légers contrôlés	7 contraventions 8 délits en lien avec l'alcoolémie
Contrôle de stupéfiants effectués par la Gendarmerie nationale autour du périmètre des fêtes	6 dépistages	Aucun délit n'a été relevé
Sûreté ferroviaire	Des produits prohibés ont été découverts sur des voyageurs (alcool, stupéfiants, couteaux)	2 procès verbaux

2.2. Description des incidents particuliers.

Gare routière : flux important.

3. Dispositif de secours.

3.1. Tableau de synthèse de l'activité.

Dispositif de secours		
	Nombre	Suites données
Interventions au niveau des postes médicaux avancés	142 personnes examinées par le SAMU dont 9 mineurs	3 traumatismes (mains, chevilles) ayant nécessité une hospitalisation
Appels passés au CTA-CODIS (en lien avec les fêtes)	96 appels au 18	53 interventions

3.2. Incidents particuliers.

Néant

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Pôle communication (réservé à la presse)

• En journée :

Tel : 05 59 98 24 50 | 06 26 14 12 79

pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

• En soirée, de 18h30 au lendemain 8h et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h (astreinte communication) :

Tel : 06 15 20 31 38

pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64



4. Contrôles inter-administratifs.

Contrôles inter-administratifs		
	Nombre	Suites données
Contrôles des établissements par les services de la Direction départementale de la protection des populations (DDPP)	11 contrôles de vendeurs ambulants en restauration rapide ont été effectués. Ils ont permis de contrôler la sécurité sanitaire des aliments, l'information du consommateur et les pratiques commerciales trompeuses.	Des mesures correctives ou des compléments d'information ont été demandés de façon immédiate à 3 établissements pour non-conformité majeure. Les denrées non conformes ou préjudiciables à la santé du consommateur ont été immédiatement retirées de la vente (plus de 50 kg de steaks hachés, autres viandes et produits à base de viande).

4.1. Incidents particuliers notables.

Néant

M. Julien CHARLES, préfet des Pyrénées-Atlantiques, appelle les festayres à adopter un comportement responsable et citoyen.



QUI CONTACTER EN CAS D'AGRESSION SEXISTE OU SEXUELLE ?

URGENCE

- > Police / Gendarmerie : **17 / 112**
- > Médicale/Samu : **15**
- > Demande d'Hébergement d'Urgence : **115**
- > Stop Violences faites aux Femmes : **3919**
(NUMÉRO NATIONAL)

Cabinet du préfet

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Pôle communication (réservé à la presse)

• En journée :

Tel : 05 59 98 24 50 | 06 26 14 12 79

pref-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

• En soirée, de 18h30 au lendemain 8h et le week-end, du vendredi 18h30 au lundi 8h (astreinte communication) :

Tel : 06 15 20 31 38

pref-astreinte-communication@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

2 rue du Maréchal Joffre, 64 021 Pau Cedex

Tel : 05 59 98 24 24

www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr

@prefet64    